

CPD^{md} FASTCRETE ULTRA

DESCRIPTION

CPD^{md} Fastcrete Ultra est un mortier de réfection sans affaissement à deux composants modifié au polymère, à prise rapide, **similaire en couleur à celui du béton**. Il est constitué de microsilice et d'un agent migrateur inhibiteur de corrosion de Cortec pour réduire la corrosion de l'armature. CPD^{md} Fastcrete Ultra est conçu pour utilisation sur les surfaces horizontales, verticales et en surplomb (plafonds).

UTILISATION

- Sur les surfaces horizontales, verticales et en surplomb
- Peut être utilisé aussi bien au-dessus qu'en dessous du niveau du sol
- Conçu pour les réparations structurales de stationnements, ponts et tunnels, barrages, balcons et structures industrielles.

AVANTAGES

- **De tous les produits disponibles sur le marché, donne la couleur la plus similaire au béton**
- Consistance non affaissante, jusqu'à 38 mm (1 ½ po) par couche
- Prise rapide
- Force d'adhérence assure une adhésion supérieure
- Compatible avec le coefficient de dilatation thermique du béton
- Résistance accrue aux sels déglaçants
- Bonne résistance aux cycles de gel et dégel
- Développement accéléré des propriétés de résistance
- Application facile
- N'est pas un coupe vapeur
- Résistance élevée à la compression et à la flexion

PROPRIÉTÉS @ 23 °C (73 °F):

Temps de travail.....12-15min. tout en demeurant malléable mais le mortier aura moins d'adhérence selon la température après 15 minutes.
Prise initiale.....20-30 min. selon la température, l'humidité relative et la finition désirée.
Résistance à la compression (ASTM C109-77)
1 jour.....28,3 MPa (4,104 psi)
7 jours.....40,1 MPa (5,815 psi)
28 jours50 MPa (7,252 psi)

Résistance a la flexion (ASTM C348)	
7 jours	8,4 MPa (1,218psi)
Adhérence au béton(ASTM C882)	
1 jour	7,3 MPa (1,059psi)
7 jours	11,2 MPa (1,624psi)
Absorption de l'eau (ASTM C642)	
28 jours	1 %
Variation de longueur (ASTM C 157)	
28 jours (cure air ambiant)	- 0.101 %
Écaillage de surface (BNQ 2621-905)	
56 cycles	0.07 kg/m ² (0.0143lbs/sqft)
Gel-Dégel (module d'élasticité) (ASTM C 666)	
300 cycles	99 %
Teneur en ions chlorure (ASTM C1152)	
7 jours	0,11kg/m ³ (0.0225lbs/sqft)
Perméabilité aux ions chlorure (ASTM 1202)	
28 Jours	611 coulombs

Les données fournies ci-haut sont le résultat d'essais effectués à partir d'échantillons prélevés en cours de production. Tous les résultats sont représentatif des valeurs obtenues par un laboratoire indépendant. Certaines variations peuvent se produire en raison de conditions de site et ou d'autres méthodes d'essais.

INSTALLATION

PRÉPARATION DE LA SURFACE

La surface de béton doit être propre, solide et exempte de toute poussière, particule non solide, huile, graisse ou toute autre matière étrangère. Enlever tout béton creux ou écaillé et buriner jusqu'au béton solide. Le traitement au jet de sable ou le burinage sont les méthodes recommandées pour la préparation de la surface. Il est essentiel que l'agregat du béton soit exposé pour assurer une bonne adhérence du produit et avoir un minimum de 3 mm (1/8 po) de profondeur à réparer.

APPLICATION

CPD^{md} Fastcrete Ultra est un matériau de réfection à prise rapide. Les procédures d'installation doivent être modifiées de façon à minimiser le temps entre la préparation du mélange et sa mise en place. Avant de

procéder à la mise en place du CPD^{md} Fastcrete Ultra, mouiller les surfaces(SSS) à réparer avec de l'eau puis appliquer une mince couche de liaisonnement. Pour la couche de liaisonnement, utiliser du CPD^{md} Fastcrete Ultra à laquelle on ajoutera du liquide polymère additionnel pour obtenir une consistance type pâte à crêpe. (Exemple; Mélanger 1 partie de poudre à 8 parties de liquide polymère par volume).

Appliquer la couche de liaisonnement à l'aide d'une brosse en s'assurant de bien faire pénétrer dans tous les vides et les pores du substrats. Attendre que la couche de liaisonnement soit collante au toucher avant la mise en place du mortier. Laisser mûrir puis procéder à la finition telle que désirée. Si des couches successives sont nécessaires, la couche précédente doit avoir prise avant de procéder à la mise en place de la nouvelle couche. Tout mortier mis en place la veille doit avoir un fini rugueux pour assurer une bonne adhérence avec la prochaine couche de mortier. Laisser liaisonnement à l'aide d'une brosse en s'assurant de bien faire pénétrer dans tous les vides et les pores du substrat.

MÉLANGE

Pour de meilleurs résultats, brasser mécaniquement avec une perceuse performante à basse vitesse, munie d'un mélangeur à pales. Verser tout le contenu du composant B (liquide polymère) dans un seau propre de 18,9L (5 gal US). Note: Agiter le contenant du composant B avant utilisation. Ajouter environ 4/5 du composant A (poudre) et brasser pendant une minute. Ajouter ensuite le reste de la poudre (composant A) et mélanger deux minutes additionnelles. Mettre le produit mélangé en place le plus tôt possible après la préparation du mélange. Le rapport des composants est déterminé avec précision de façon à produire un mortier de consistance malléable tout en étant non affaissante. **Pour des petites quantités, le rapport A:B = 5,56:1 par poids et 4,5:1 en volume.**

FINITION ET MÛRISSEMENT

Mettre en place et finir à la main. Pour obtenir les propriétés publiées faire mûrir par méthode humide pendant 24 heures ou appliquer une couche de CPD^{md} Agent de Cure et Scellement WB. Toujours protéger un mortier fraîchement installé contre la pluie et le gel. Prendre des précautions supplémentaires lorsque l'installation du matériau se fait à une température élevée.

RESTRICTIONS

- Ne pas utiliser à une température sous 5°C (40°F)
- Non recommandé comme coulis structural
- Non recommandé pour les applications de 3mm (1/8po) et moins
- Ne pas excéder 38mm (1½ po) par passe
- Ne pas installer au-delà de 75mm (3po) d'épaisseur sans renforcement additionnel
- La surface doit être humide sans excès d'eau (SSS)

RENDEMENT

Une unité couvre environ 0,011 m³ (0,40 pi³).

NORMES

Approuvé par le MTO et le MTQ.

EMBALLAGE

Composant A (poudre): 20kg (44 lb);

Composant B (liquide polymère): 3,6L (0,95 gal US).

NETTOYAGE

Nettoyer l'équipement avec de l'eau avant que le produit ne commence à durcir.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit sur des palettes, dans un entrepôt chauffé et sec.

DURÉE DE CONSERVATION

Le produit se conserve environ un an s'il est gardé dans un entrepôt chauffé et sec, conservé dans son contenant d'origine et sur des palettes. Garder à l'écart de l'humidité et du gel.

DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ

Consulter les fiche de données de sécurité du produit pour connaître les directives spécifiques: FDS #250 et #251.

GARANTIE

Les recommandations et les renseignements ci-haut fournis sont basés sur nos recherches en laboratoire ainsi que sur les expériences menées par un laboratoire indépendant. Ces derniers sont, à notre connaissance, exacts et véridiques dans les limites des paramètres retenus lors des dites expériences. Toutefois, aucune garantie expresse ne peut être fournie et la pertinence du produit choisi ne peut être garantie puisqu'il est impossible de connaître tous les usages que l'on fait de nos produits, ni de contrôler ou prévoir toutes les variations paramétriques pouvant découler des conditions climatiques, des conditions d'application, des méthodes utilisées ou du type de surface sur laquelle est appliqué l'un ou l'autre de nos produits. L'utilisateur de nos produits devra lui-même effectuer ses propres essais sur des échantillons afin de vérifier si le produit convient aux conditions spécifiques du projet.

CPD^{md} n'offre aucune garantie, explicite ou implicite, pour le présent produit, incluant sans restrictions des garanties implicites quant à la valeur marchande ou la pertinence du produit pour un usage spécifique.

Dans tous les cas, CPD^{md} limite sa responsabilité à fournir la quantité de produit nécessaire pour traiter à nouveau ou pour réparer les endroits spécifiques où un produit CPD^{md} a été appliqué. CPD^{md} se réserve le droit de déterminer la cause exacte de tout problème en recourant aux méthodes et essais d'usage. CPD^{md} n'assume aucune autre responsabilité telle que pour dommages-intérêts, directs ou indirects, dans tout cas où violation de la présente garantie, négligence ou responsabilité sans faute sont invoquées.

LA PRÉSENTE GARANTIE NE PEUT ÊTRE
MODIFIÉE NI PROLONGÉE PAR LES
REPRESENTANTS DE CPD^{md} PAR SES AGENTS
DISTRIBUTEURS OU PAR SES
CONCESSIONNAIRES